

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Augmentation des capacités productives d'un site d'élevage porcin soumis au régime d'enregistrement pour les truies et au régime d'autorisation pour les porcs de production.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom :  Prénom :

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale :

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale :

RCS / SIRET :  Forme juridique :

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique ICPE n°3660-b Rubrique ICPE n°2 102-1	Augmentation du nombre de places de porcs en production inférieur à 2 000 Augmentation du nombre de places de truies jusqu'à 750

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

-extension de la porcherie existante P1 vers le sud-ouest. Si sa largeur restera identique à actuellement (soient 24,00 m), sa longueur sera portée de 82 m à 135 m, soit 53 m. Des préfosses seront construites sous les nouvelles salles d'élevage.  
-réaménagements intérieurs de la porcherie P1.  
-réaménagements intérieurs de la porcherie P2.  
-construction d'une nouvelle porcherie P5 au nord-ouest du site, parallèlement aux porcheries existantes. La largeur du bâtiment sera identique à celles actuelles (soient 24,00 m), la longueur sera de 68 m. Des préfosses seront construites sous les salles d'élevage.

## 4.2 Objectifs du projet

En terme d'activités, l'objectif du projet est de produire de l'ordre de 18 500 porcs charcutiers par an.

Les places de truies en maternité seront mises aux normes "bien-être", en totalité ; de même, à l'issue du projet, 60% des places de truies en gestation seront aux normes "bien-être".

L'augmentation de la production de lisier sur le site permettra au site de méthanisation adjacent d'être plus autonome en termes d'approvisionnements en effluents d'élevage (moins de collecte d'effluents d'élevage chez des tiers).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Après obtention de l'arrêté préfectoral complémentaire et du permis de construire, les travaux de construction comporteront trois phases :

- la phase de terrassement du terrain,
- la phase de gros-oeuvre (coulage des fondations, des préfosses, montage de la structure, branchement aux réseaux "électricité" et "eau" existants, etc.),
- la phase de second-oeuvre (étanchéité, etc.).

Une fois ces phases achevées, le matériel d'élevage sera installé.

Les premiers animaux pourront alors être mis en place.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La production de porcs charcutiers passe par différentes phases :

-une phase de reproduction : les activités de naissance se font à partir de sept bandes de truies.

Cette phase de reproduction est subdivisée en :

- >phase d'insémination, qui aura lieu dans les salles de gestation, en cases individuelles.
- >phase de gestation, qui se passera en grande majorité dans les salles de même nom, en cases collectives.
- >phase de mise bas - allaitement : la phase de mise-bas conduit à la naissance de porcelets et a lieu en maternité, en cases individuelles.

-une phase de production :

L'activité de production se fait à partir de bandes d'animaux ayant deux stades physiologiques distincts :

- >phase de post-sevrage : pratiquée en cases collectives, cette phase correspond à la séparation des porcelets d'avec les truies.
- >phase d'engraissement : pratiquée en cases collectives, cette phase conduit les animaux au stade de « porc charcutier », et à la commercialisation dédits porcs.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

- Arrêté Préfectoral Complémentaire du 4 février 2011 fixant à l' EARL Schneider à Wintzenbach des prescriptions mises à jour pour son élevage de porcs autorisé pour 5 716 animaux-équivalents en présence simultanée.

- Arrêté Préfectoral Complémentaire du 23 janvier 2015 autorisant l' EARL Schneider à exploiter un élevage de 5 166 places de porcs à l' engraissement (> 30 kg) à Wintzenbach – rubrique n°3660-b de la nomenclature des ICPE -.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Agrandissement de la porcherie P1 : 53 m x 24 m	1 272 m <sup>2</sup>
Construction de la porcherie P5 : 68 m x 24 m	1 632 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit : "Zwiebelgarten"

Section : 22

Parcelles : 140, 142

67 470 WINTZENBACH

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 08°08'56"57 Lat. 48°94'35"15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 « la Lauter » FR4201796 (directive habitat) au nord du site à 3,8 km. Site Natura 2000 « forêt de Haguenau » FR4211790 (directive oiseaux) au sud du site à 4 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau prélevée dans le réseau public d'induction d'eau. Consommation annuelle estimée en projet à 28 300 m3.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est trop éloigné des sites cités plus haut.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De l'ordre de 81 ares d'espaces agricoles constructibles seront consommés pour cet agrandissement (27 ares pour l'extension de P1, 54 ares pour la construction de P5).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	élevage en porcheries fermées (pas de contacts avec le milieu extérieur) ; accès des porcheries réservé aux exploitants.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approvisionnement en matières première (alimentation porcs) 312 transfert aliment entre FAF et élevage 312 approvisionnement en cochettes 1 reprise des cadavres par équarisseur 104 livraison des porcs à abattoir 140 total 869
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de l'éloignement des zones sensibles, le site d' élevage ne générera pas de nuisances sonores qui pourraient porter atteinte aux commodités du voisinage.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiel olfactif du site minimisé par son implantation (éloignement >600 m zones sensibles) ; l' alimentation multiphasés (limitation de l' azote excrété) ; le mode de logement (caillebotis), peu de poussières) ; la méthanisation continue du lisier, digestat (effluent désodorisé) stocké dans des fosses couvertes, enfoui directement lors de l' épandage.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait de l'éloignement des zones sensibles, de la nature des revêtements des voies et de la vitesse d'évolution des engins roulants, le site d' élevage ne générera pas de vibrations qui pourraient porter atteinte aux commodités du voisinage.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets limités d'ammoniac, méthane, protoxyde d'azote, particules fines.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du lisier de porc est généré par les animaux. Après avoir été collecté par des préfosse, il est dirigé vers un site de méthanisation adjacent où il est méthanisé puis épandu par la suite sous forme de digestat brut.
Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site générera 4 types de déchets (cadavres de porcs, DASRI, emballages vides de désinfectants, DIB = palettes en bois, big-bags, etc.), leur gestion sera conforme à la réglementation.	



Patrimoine /  
Cadre de vie  
/ Population

Est-il susceptible de  
porter atteinte au  
patrimoine  
architectural,  
culturel,  
archéologique et  
paysager ?

Engendre-t-il des  
modifications sur les  
activités humaines  
(agriculture,  
sylviculture,  
urbanisme,  
aménagement),  
notamment l'usage  
du sol ?

L'extension du site se fera sur des terres agricoles constructibles.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Une installation de stockage de céréales, soumise à déclaration ICPE, se trouve à 90 m de la limite "est" du site. Cette installation ne génère que des mouvements de véhicules pour le stockage de céréales (en juillet pour les céréales d'hiver, en octobre pour le maïs) et leur reprise (répartie tout au long de l'année). Pas de nuisances olfactives, de risque sanitaire, etc.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

La frontière allemande est à environ 5 km au nord du site.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ces points sont développés dans le porté à connaissance (PAC) joint au présent CERFA.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté devrait être dispensé d'évaluation environnementale, du fait :

- de son implantation au milieu de terres agricoles cultivées, éloignée des zones sensibles (+ 600 m) ;
- de son éloignement des cours d'eau (à 300 m, au minimum) et des zones de protections environnementales avoisinantes (aucune zone dans un rayon de 3 km) ;
- de l'absence d'ICPE à proximité, dont les activités pourraient se cumuler avec celles du projet ;
- de la méthanisation en continu du lisier, le digestat brut étant stocké dans des fosses couvertes et enfoui directement lors de l'épandage; aucune zone de protection environnementale impactée par le parcellaire épandable.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Porté à connaissance, et ses annexes, présentant l'évolution souhaitée du site d'élevage, l'environnement du projet, ses impacts potentiels sur l'environnement et le positionnement du site par rapport aux Meilleures Techniques Disponibles.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le

Signature



